

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 39 (1959)
Heft: 2

Artikel: La récession française reste modérée, mais pourrait durer au delà de l'automne
Autor: Mathieu, Gilbert
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-888203>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La récession française

reste modérée, mais pourrait durer au delà de l'automne

par Gilbert Mathieu, rédacteur au journal « Le Monde »

« Le mouvement de régression de l'emploi et de l'activité s'est sensiblement accusé durant le dernier trimestre de 1958, sous l'influence des facteurs saisonniers et des conditions économiques ». C'est par cette phrase, pour le moins dénuée d'optimisme, que débute le rapport trimestriel que le Ministre du Travail vient d'adresser au Premier Ministre. Elle dépeint sans fard une évolution inquiétante que le gouvernement et le patronat souhaiteraient inverser et qui explique en partie le succès de l'opposition aux dernières élections.

Certes, la situation économique française n'est pas encore alarmante; le Trésor connaît une grande aisance, aussi bien en francs qu'en devises; le rythme de la production industrielle n'est inférieur que de 2 à 3 % à celui de l'année précédente; le nombre des demandes d'emplois n'atteint pas encore 200.000. Mais, de mois en mois, l'activité faiblit, et la masse des chômeurs s'accroît. En dépit des assurances officielles, nul ne sait si l'économie française est au creux de la vague, ou si elle va continuer à s'étioler.

180.000 chômeurs totaux, 370.000 chômeurs partiels

Les chiffres du Ministère du Travail montrent qu'outre 180.000 salariés sans emploi — soit environ le double de l'an dernier — 370.000 ouvriers travaillent moins de 40 heures par semaine. Le nombre actuel des chômeurs partiels doit d'ailleurs excéder ce chiffre, puisque

divers indices révèlent qu'en janvier et février — c'est-à-dire depuis l'enquête officielle — de nombreuses entreprises ont réduit leurs horaires. Jamais depuis dix ans un tel sous-emploi n'avait été enregistré en France. Pire : le nombre des chômeurs partiels a doublé en trois mois.

Les professions les plus touchées appartiennent à trois catégories :

— celles qui traversent une crise générale de reconversion; c'est le cas du textile (où 240.000 salariés — le tiers des effectifs — travaillent moins de 40 heures), des cuirs et peaux, du bois et de l'ameublement;

— celles qui connaissent une baisse saisonnière d'activité : le bâtiment, l'industrie alimentaire;

— celles enfin qui ont vu ces derniers temps leurs commandes baisser sans d'autre raison qu'un fléchissement général d'activité : petite métallurgie, construction électrique, équipement ménager, spectacles, chantiers navals... C'est évidemment dans ce dernier secteur que l'évolution apparaît la plus inquiétante.

Des recoupements effectués à partir des horaires moyens de travail ou du niveau des effectifs confirment ces constatations. Si la durée hebdomadaire de travail n'a fléchi que d'une heure (2 %) en moyenne par rapport à l'an dernier, elle a baissé de 7 à 8 % dans le textile, de 5 % dans les cuirs, de 3 à 4 % dans l'ameublement et les industries mécaniques... Si bien qu'au total, l'activité a fléchi en un an de quelque 13 % dans l'habillement, de 6 % dans la transformation des métaux, de 8 % dans le bois, de 10 % dans les spectacles...

Trois origines

Certes des signes de reprise se manifestent ici ou là : dans la sidérurgie, où les commandes reprennent; dans l'automobile, qui compense à l'exportation la baisse de ses ventes sur le marché intérieur; dans certains secteurs chimiques, où la demande progresse. Mais, à l'inverse, la construction électrique demeure inquiète, les ventes d'appareils ménagers fléchissent, la construction navale voit son carnet de commande se dégonfler, le textile craint de n'avoir pas touché le fond de la crise... Bref, il semble que la récession s'installe dans certains secteurs, voisinant — à l'instar des États-Unis — avec des industries encore en expansion.

Les causes de cette situation sont connues :

1° *Le progrès technique* exige depuis plusieurs années — et pas seulement en France — la reconversion de certaines industries (textiles naturels, bois, cuirs...). Délicate en période d'expansion, cette transformation devient très difficile lorsque la récession se profile, les ouvriers ne retrouvant plus d'emploi aussi vite qu'auparavant. Il est caractéristique de constater que le nombre des chômeurs partiels a augmenté de 125.000 dans le textile depuis octobre (où il s'élevait déjà à 110.000), et que celui des ouvriers travaillant moins de 40 heures dans l'ameublement a septuplé.

2° *La politique intérieure française* a mis de son côté dans la gêne un certain nombre d'industries, jusqu'alors très prospères. La baisse du pouvoir d'achat des familles — retard des salaires sur les prix depuis un an et spécialement au cours des derniers mois; réduction des prestations familiales et des remboursements de Sécurité sociale — a ralenti la demande dans les industries d'équipement ménager, les scooters, l'automobile, le textile... De même, le plafonnement des crédits de construction, en dépit de la hausse des prix du bâtiment a provoqué un ralentissement de rythme de mise en chantier qui accentue le fléchissement saisonnier.

3° Enfin, la *récession mondiale* ne reste pas sans effet sur l'économie française. Elle agit de deux façons : en incitant les industriels à la prudence, elle provoque un ralentissement du rythme des investissements privés, donc de l'activité des industries de transformation; en outre, en limitant les débouchés extérieurs, elle empêche les entreprises françaises de compenser à l'étranger la baisse de leurs ventes sur le marché intérieur. L'industrie automobile constitue l'exception qui confirme la règle : grâce à son exportation accrue, elle réussit à maintenir sa production à un niveau record.

Double contre-attaque des pouvoirs publics

Le pire est sans doute que cette situation menace de durer car si des facteurs de reprise apparaissent, d'autres indices semblent annoncer une nouvelle détérioration. Le chômage et la baisse du pouvoir d'achat s'alimentent d'ailleurs d'eux-mêmes, chaque fléchissement de la demande — ou de l'activité — entraînant une nouvelle baisse des commandes ou de l'emploi.

Pour sortir de ce cycle infernal, aux conséquences sociales et politiques certaines, le gouvernement a pris deux séries de décisions :

1° *Pour relancer l'activité économique générale*, il a accru du cinquième environ les investissements publics. Si l'on défalque de cette majoration la partie qu'absorbera la hausse des prix, il apparaît que les dépenses publiques d'équipement augmenteront cette année d'environ 10 à 15 % en valeur réelle. En outre, le gouvernement a demandé aux sociétés nationales chargées de mettre en œuvre la plus grande partie de ces investissements, d'accélérer le rythme de passation de leurs marchés.

Par ce moyen, un courant stimulateur se propagera progressivement dans l'économie française. Il ne suffira peut-être pas à provoquer, comme l'espère le gouvernement, la reprise de l'expansion, les industries les plus touchées par la crise se trouvant assez à l'écart du circuit financier public. Mais au moins, évitera-t-il à la récession de s'aggraver. Avec raison, semble-t-il, M. Giscard d'Estaing, Secrétaire d'État aux Finances a pu affirmer, dans une interview télévisée, que l'économie française ne connaîtrait pas de véritable crise rappelant celle des années 30.

2° *Pour réduire les poches locales de chômage*, le gouvernement a accordé une série d'avantages supplémentaires aux entreprises qui s'installeront ou se reconvertiront dans une dizaine de « zones de reconversion » dont la liste a été publiée au *Journal Officiel*. Parmi ces privilèges figurent notamment une subvention égale à 15 ou 20 % du capital investi, un prêt automatique d'installation à bas taux d'intérêt, une réduction des trois quarts des impôts de mutation, ainsi que divers abattements sur les taxes locales. Parallèlement, le gouvernement s'est engagé à venir particulièrement en aide aux chômeurs de ces régions qui trouveront sur place les moyens d'apprendre un nouveau métier tout en touchant un salaire non dérisoire pendant cette période de transition.

Ces mesures d'ordre général ou local suffiront-elles à réanimer l'économie française? On peut craindre que non, le progrès des investissements publics compensant seulement la chute des investissements privés, et les reconversions locales exigeant un délai de plusieurs mois. Mais le gouvernement n'a pas complètement renoncé à relancer la consommation si les décisions précédentes se révélaient insuffisamment efficaces. Une majoration des prestations familiales est envisagée pour l'été, grâce aux fortes rentrées de cotisations. Le crédit pourrait être rendu moins cher et plus abondant. Enfin, les pouvoirs publics pourraient se montrer moins réservés en matière de salaires.

De l'avis de tous les spécialistes il est encore trop tôt pour savoir si la récession — qui restera de toute façon limitée — se prolongera jusqu'à l'automne ou au-delà. Les prochains mois faciliteront le diagnostic.

Gilbert MATHIEU